

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Déclaration liminaire F.O.-DGFIP 76 C.T.L. du 17 janvier 2012 : Suppressions d'emplois

Monsieur le Président,

Ce 1^{er} Comité Technique Local se tient dans un contexte tout à fait particulier :
Au nom de FO DGFIP, 1^{ère} organisation syndicale du département à l'issue des élections du 20 octobre dernier, je souhaite relayer **3 actes forts** de ce début de matinée.

- La présence importante (+ de 150) des agents du Site Jean Moulin/Cité qui sont venus vous exprimer leur mécontentement, leur lassitude et leur ras le bol suite à ces nouvelles suppressions d'emplois vont rendre la situation encore plus dégradée et tendue au sein de notre Administration qu'elle ne l'était déjà !
- La pétition locale lancée en milieu de semaine dernière, rédigée par les personnels de Dieppe, Rouen et Le Havre, relayée par l'intersyndicale revient aujourd'hui signée massivement par l'ensemble des agents du département. (+ de 1 000 signatures déjà recensées en 3 jours !)
- Enfin, la présence de toutes les OS représentatives du département à l'ouverture de ce Comité Technique Local sur les emplois est inédite depuis la création de la DRFiP en Seine Maritime.

Aussi, Monsieur le Président, après cette citation de Gustave le Bon :

« Les volontés précaires se traduisent par des discours, les volontés fortes se traduisent par des actes »

je terminerai là mon propos en vous annonçant l'acte suivant qui se déroulera :

le 2 février prochain

F.O.-DGFIP 76 ainsi que toutes les Organisations Syndicales représentatives de Seine Maritime appelle solennellement les agents du département à se mettre tous en grève.